Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 13 européenne négociée

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 18/07/2025 10:00

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

Intitulé : Appel de candidatures pour la mission d'architecte avec marché négocié à conclure dans le cadre du projet d'assainissement énergétique, de mise en conformité et d'une nouvelle annexe du centre sociétaire ,,Schwaarzt Haus'' sis 167, rue de Trèves à Luxembourg-Cents

Description : Appel à candidatures relatif aux services d'architecte en vue de la conclusion d'un marché négocié dans l'intérêt d'un projet d'assainissement énergétique, de mise en conformité, de renouvellement de la façade et d'une nouvelle annexe du centre sociétaire (TRVS-0167).

Critères de sélection : Les documents exigés ci-dessous sont à remettre sous peine d'exclusion ensemble avec la candidature. 1. Le candidat doit pouvoir faire état d'exactement 3 projets distincts, servant de références, achevés au cours des 15 dernières années, concernant des réalisations de qualité architecturale, d'envergure et de difficulté comparables à celles de l'ouvrages faisant l'objet du présent appel à candidatures. La première référence est réalisée dans le domaine d'une rénovation ainsi qu'une mise en conformité. La deuxième référence est réalisée dans le domaine d'un assainissement énergétique. La troisième référence est un projet avec un mur-rideau (soit bâtiment existant ou nouvelle construction). Ces références doivent obligatoirement être accompagnées de certificats de bonne exécution établis par le maître d'ouvrage. 2. Ne peuvent participer au présent appel à candidatures que les bureaux d'architectes nommés ci après le candidat, dont tous les partenaires éventuels [bureau(x) d'architectes] remplissent les conditions légales pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés. Ne peut être prise en considération une candidature remise en nom personnel émanant d'un bureau d'architectes si celui-ci remet parallèlement une candidature ensemble avec un ou plusieurs autres bureaux d'architectes. 3. Document unique de marché européen (DUME) – sous peine d'exclusion. La Ville exige la remise du « Document unique de marché européen » (DUME), visé à l'article 72 de la loi luxembourgeoise du 8 avril 2018 sur les marchés publics, dans le cadre de la présente procédure. Le candidat qui remet le DUME signé et en bonne et due forme garantit la conformité aux lois et règlements en vigueur des documents énumérés ci-dessous.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation des soumissionnaires.

Conditions d'obtention du dossier : Les opérateurs économiques intéressés peuvent télécharger l'appel de candidatures du site internet www.pmp.lu. Les candidatures établies sur des documents qui n'ont pas été téléchargés du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les candidatures signées électroniquement sont à remettre obligatoirement et exclusivement via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de l'appel de candidatures.

No. avis complet sur pmp.lu: 2501421